



Dossier de presse

Chambre régionale des entreprises de l'ESS Provence-Alpes-Côte d'Azur

La feuille de route 2016

Sommaire

La feuille de route 2016	<i>Page 2</i>
La politique d'adhésion 2016	<i>Page 3</i>
Ekosens : accélérateur de croissance pour les entreprises de l'ESS	<i>Page 4</i>
2016 : un tour des territoires avec des forums ouverts	<i>Page 6</i>
Les enjeux de la Chambre régionale des entreprises de l'ESS	<i>Page 7</i>
L'économie sociale et solidaire en chiffres	<i>Page 8</i>

La feuille de route 2016

En 2016, la Chambre régionale des entreprises de l'économie sociale et solidaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur lance plusieurs projets pour consolider son rôle de chambre consulaire au service des 17 000 employeurs de l'ESS.

Objectif
1 000 adhésions
en trois ans

La nouvelle campagne d'adhésion permettra de fédérer et de représenter ces entreprises. *« Jusqu'à présent, nos adhérents étaient principalement les têtes de réseau. La loi cadre ESS du 31 juillet 2014 nous permet d'élargir l'adhésion à l'ensemble des entreprises. Nous espérons fédérer plus de 1 000 entreprises d'ici 2018 »*, explique le trésorier Bruno Huss.

La nouvelle plateforme Ekosens, lancée ce 1^{er} février 2016, s'inscrit pleinement dans les missions que souhaite développer le bureau de la Chambre régionale des entreprises de l'ESS. *« Notre expertise, notre savoir-faire, nous le mettons à disposition de nos entreprises. Cette nouvelle plateforme s'adapte à un environnement économique en pleine mutation. Les services ciblent prioritairement les problématiques liées aux financements, aux ressources humaines et au développement. Différents outils sont mis à la disposition des entreprises adhérentes pour seulement 27 € par mois »*, précise le président Denis Philippe.

Le tour des territoires, lancé au premier semestre 2016, sera un lien indispensable entre la Chambre régionale et les entreprises de l'ESS afin de contribuer concrètement aux travaux du Schéma régional de développement économique. *« Nous allons pouvoir accueillir une centaine d'entreprises lors de forums ouverts sur quatre territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette méthode innovante permet des réunions dynamiques et productives »*, confie la vice-présidente déléguée Martine Béthencourt-Scherer.

1^{er} RDV le 8 mars
dans les Alpes-
Maritimes

La Chambre régionale co-organisera avec l'Etat et la Région la première conférence régionale de l'économie sociale et solidaire, relèvera le défi de l'emploi, de la coopération économique, et saisira toutes les opportunités de partenariats économiques.

En 2016, la Chambre régionale des entreprises de l'ESS renforce ses services aux entreprises autour de quatre typologies qui sont : le mécénat, l'innovation sociale, la coopération économique et les pratiques d'achats responsables, en synergie avec ses missions premières : l'animation, l'information, l'accompagnement et l'expérimentation.

La politique d'adhésion 2016

Jusqu'à présent, la Chambre régionale des entreprises de l'ESS de Provence-Alpes-Côte d'Azur regroupait principalement les têtes de réseau comme adhérents.

La loi cadre sur l'ESS du 31 juillet 2014 élargit le champ d'intervention des chambres régionales dans ce domaine et un travail a été initié en 2015 par le Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CNCres) afin de créer un barème unique adapté à l'ensemble des familles de l'ESS (associative, coopérative, mutualiste, fondations et entreprises commerciales).

L'ambition de la Chambre régionale est de s'imposer comme l'acteur de référence de l'ESS :

- Elle est le porte-parole de toutes les entreprises d'économie sociale et solidaire pour leur permettre d'être représentées et entendues en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Elle est le porte-parole des valeurs de l'ESS et des entreprises de personnes.
- Elle contribue à créer un environnement favorable à la compétitivité de ses entreprises.

« Notre modèle économique répond à une évolution de la société en favorisant le développement local et l'emploi. Nous souhaitons fédérer le plus grand nombre d'entreprises ESS. Nous avons la volonté de faire évoluer notre modèle économique afin d'impulser une trajectoire de croissance dynamique. Cette évolution se construit autour de trois axes : les prestations, les subventions publiques et les adhésions », précise le président Denis Philippe.

Au-delà de s'engager pour le développement des modèles entrepreneuriaux de l'ESS, les adhérents pourront :

- Accélérer leur effet réseau pour échanger et multiplier leurs contacts professionnels : administrations, collectivités, services, emploi, formation, médias.
- Bénéficier d'informations économiques : baromètre de conjoncture, focus « sectoriels ou thématiques », chiffres clés du territoire, reportages, brèves, agenda.
- Participer aux espaces d'accueil de la Chambre régionale dans les territoires : Promess 84, Utess 06, Udess 05, Resspa...
- Accéder à des conseils et des projets innovants : formalités d'agrément Esus, prescription auprès d'outils financiers, projets européens.
- Renforcer leur attractivité : accès à la vitrine du Mois de l'ESS.
- Etre accompagnés au quotidien : accès à l'offre de services Ekosens, au salon So-Eko.
- Favoriser un lien étroit avec les autres entreprises de l'ESS grâce à des actions collectives interprofessionnelles, du lobbying, s'impliquer dans la gouvernance et la représentation de la Chambre régionale.
- S'approprier la Chambre régionale comme lieu d'échange, de collaboration, de partage et de coopération

Le barème national décliné en région prend en compte une équité entre les territoires et les membres et valorise le fédéralisme.

Exemples de cotisations

Association : de 100 € (< 5 ETP) à 1 000 € (> 250 ETP)

Entreprise sociale, coopérative et fondation : de 250 € (CA < 2 M€) à 4 000 € (CA > 1 500 M €)

Mutuelle régionale, interrégionale ou locale : 500 € par département couvert

Syndicat d'employeurs : 150 € par département couvert

Cotisation de soutien : 2 500 € (défiscalisable à hauteur de 60 %)

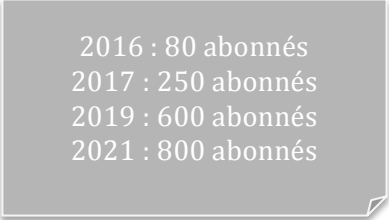
Ekosens : outils et services pour développer l'entreprise ESS

La plateforme Ekosens est lancée ce 1^{er} février 2016, elle répond aux enjeux de développement de l'économie sociale et solidaire.

Sur abonnement (324 € par an), les entreprises de l'ESS de Provence-Alpes Côte d'Azur ont accès à une gamme de services répondant à leurs besoins : informations, dossiers thématiques, réalisés avec l'appui d'experts, matinales, annuaire des membres, hotline. Ainsi que des services spécifiques (payants) qui complètent l'offre de base d'Ekosens, comme des conseils à la carte, des ateliers, des salons, l'annuaire des entreprises, un accompagnement à la candidature de projets européens.

« Nous développons depuis des années des actions visant à promouvoir l'ESS. Nous avons acquis une connaissance des enjeux et des besoins des entreprises. Aujourd'hui, nous souhaitons rendre service autrement, en étant plus opérationnels et plus concrets. Ekosens sera un lien permanent, quotidien et exclusif entre la Chambre régionale et les entreprises. Ces dernières appartiendront à un réseau professionnel et bénéficieront d'outils de grande qualité », explique Denis Philippe, le président de la Chambre régionale des entreprises de l'ESS.

Pour créer cette plateforme de services dont l'investissement se monte à 30 000 € pour l'installation et le fonctionnement de la 1^{er} année et 35 000 € de cash-flow pour assurer le lancement de l'activité, la Chambre régionale a fait appel à des investisseurs privés par l'intermédiaire de l'émission de titres associatifs. Le point mort devrait être atteint dès la 2^e année d'exploitation avec la fidélisation de 250 abonnés annuels pour un chiffre d'affaires de 105 000 €.



2016 : 80 abonnés
2017 : 250 abonnés
2019 : 600 abonnés
2021 : 800 abonnés

« Nous avons élaboré un plan d'affaire sur sept années devant permettre de générer, en cumulé, 635 000 € de bénéfice net pour la Chambre régionale. Ce qui garantira le remboursement de la totalité des titres associatifs dont nous avons aujourd'hui le bénéfice. Notre objectif est de fidéliser 800 abonnés annuels à terme, soit 6 % du nombre d'entreprises de l'ESS en Provence-Alpes-Côte d'Azur. A la veille du lancement officiel de la plateforme Ekosens nous avons 40 engagements. Nous espérons atteindre rapidement les 80 abonnés », commente le trésorier Bruno Huss.

La plateforme mise en place avec le prestataire HPJ, recevra des informations qualifiées grâce à des dossiers réalisés par des experts spécialisés dans l'accompagnement et le conseil des entreprises de l'ESS : Deloitte, Singulier & Co, la Plateforme, Babalex, Wilfried Meynet avocat, pour en citer quelques-uns. Ce réseau d'experts propose aux abonnés des missions individuelles sur mesure (payantes). Les parcours sont modulables pour apporter une réponse pertinente à toutes questions sur le développement, les financements et les ressources humaines.

Concrètement, la quarantaine d'Eko-pionniers a donc accès à des actualités qualifiées, reçoit des alertes, bénéficie d'opportunités liées aux financements européens, peut optimiser son recrutement en recevant des candidatures adaptées et s'inscrire à des matinales thématiques pour disposer d'informations clés.

La première aura pour thème « Votre communication en 8 points clés », le jeudi 25 février, de 8 h 30 à 10 h 30 (lieu à déterminer). Pour approfondir la thématique, elle sera suivie, dans les 3 semaines, par un atelier collectif sur une journée : méthodologie, outillage opérationnel et partage d'expérience (service payant).

Dans le courant du premier semestre 2016, d'autres services viendront enrichir la plateforme comme la vitrine de l'entreprise, des applications en ligne, l'annuaire des membres, la recherche

de partenaires, l'annuaire des fournisseurs socialement responsables ou encore l'appui d'un développeur d'affaires pour des démarches commerciales : hotline mail, télé-conseil sur rendez-vous, développeur d'affaires dédié au salon So-Eko...

« La plateforme est un outil nécessaire à nos entreprises de l'ESS. Elle centralise les informations ainsi qu'un certain nombre d'outils pour faciliter la gestion quotidienne de l'entreprise. Cet espace d'information et d'orientation apporte les meilleures solutions à leurs besoins. Les réponses peuvent être construites sur mesure » poursuit le président.

Ekosens vient en complément des actions existantes et offre aux abonnés une montée en compétence. Ils peuvent ainsi valoriser l'image et les actions de leur entreprises, étoffer leur réseau, tisser de nouveaux partenariats, gagner en expertise.

Le calendrier des matinales Ekosens

Gratuit pour les abonnés d'Ekosens ou 15 € pour les entrepreneurs non membres.
Sur inscription auprès de la Chambre régionale des Entreprises de l'ESS.
Vingt places par matinale. Format : deux heures en matinée ou en soirée.
Plus d'infos : 04 91 54 96 75.

25 février 2016

Votre communication en 8 points clés

Comprendre les enjeux pour réussir sa stratégie de communication, évaluation de sa communication, étapes indispensables à l'élaboration d'un plan de communication.

Avec Foriant Jacquet, consultant associé de Singuliers & Co.

10 mars et 9 juin 2016

Innovation sociale : quelle plus-value pour votre entreprise ?

Comment en faire un levier de développement pour l'entreprise ?

Le Fiso (Fonds d'innovation sociale) : caractéristiques et éligibilité.

Avec Thomas Guérin animateur du dispositif Fiso à l'Arii.

29 mars 2016

Anticiper et gérer les conflits en interne

Comment gérer les impacts d'une gouvernance collective sur les ressources humaines ?

12 avril 2016

La fiscalité de l'ESS

Décryptage de l'actualité juridique et outils financiers.

28 avril 2016

Les obligations légales de l'employeur

L'essentiel du droit du travail pour la fonction RH.

12 mai 2016

Financer le développement de l'entreprise

Les différentes étapes pour financer un projet de développement : stratégie, outillage et leviers

26 mai 2016

La gestion des âges et l'optimisation des compétences

Sensibilisation aux enjeux du renouvellement générationnel : outils pratiques et réflexion commune

2 juin 2016

Les financements privés et participatifs, le mécénat

23 juin 2016

Les achats responsables, les formes de coopérations public-privé

Ce calendrier est donné à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction de l'actualité. Les heures et les lieux sont à déterminer. Chaque matinale sera suivie d'un atelier collectif dans un délai de 3 semaines (payant).

2016 : un tour des territoires avec des forums ouverts

Ce tour des territoires fait partie des actions phares du président Denis Philippe qui affectionne la proximité. Alors qu'il va prendre forme à l'horizon du premier semestre 2016, le président de la Chambre régionale des entreprises de l'ESS a déjà sillonné la région à la rencontre des entreprises, et des décideurs politiques et économiques.

Le tour des territoires débutera
le 8 mars 2016
par les Alpes-Maritimes

« Je le dis souvent, seul on va vite, ensemble on va plus loin !

Je suis un président à rayonnement régional. J'habite les Hautes-Alpes où j'ai créé l'Union départementale de l'ESS avec d'autres partenaires. Nous étions d'ailleurs des précurseurs en 2008. Depuis mars 2015, je suis présent dans tous les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Je multiplie les rencontres, car elles sont riches de sens. Par rapport à l'économie sociale et solidaire, chaque département a avancé à son rythme. Mais tous l'ont prise en compte, avec des spécificités. En 2016, je veux rassembler les entreprises de l'ESS car je souhaite qu'elles prennent part activement et concrètement au développement économique de la région », indique Denis Philippe.

La Chambre régionale va donc organiser quatre forums ouverts sur les Alpes-Maritimes, les Alpes du Sud (04 et 05), les Bouches-du-Rhône et le Var, et le Vaucluse. L'idée est de mener une large consultation des entreprises de d'ESS dans les territoires, au moyen d'une démarche participative qui aboutira à une plateforme de propositions en faveur de l'accélération de la croissance des entreprises de l'ESS.

« Un forum ouvert, c'est un cercle où prennent place tous les participants, qu'ils soient cinq ou 200. Toutes les questions posées sont discutées. C'est une nouvelle façon d'être, de travailler, de penser. Lorsque vous créer un climat qui encourage l'initiative, le travail est productif, car la confiance s'installe. L'objectif est de faire émerger des idées novatrices qui pourront servir aux travaux du Schéma régional de développement économique », poursuit le président.

En effet, les récents changements du cadre législatif de l'économie sociale et solidaire et du cadre institutionnel (loi Notre) positionne la Chambre régionale comme le partenaire consulaire pour l'ESS.

Elle sera co-organisatrice, avec l'État et la Région de la conférence régionale de l'ESS. C'est la raison pour laquelle elle souhaite être proactive dans sa participation avec le soutien des entreprises de son secteur.

Ce tour des territoires se terminera par un world café avec les membres du conseil d'administration de la Chambre régionale pour produire, à partir de la matière issue du terrain, les orientations pour le schéma régional.

Pour mener à bien ce tour des territoires, la Chambre régionale a fait appel à Gilles Vialard et Béatrice Melin de l'entreprise « Espace et solutions », spécialisée dans le conseil, l'accompagnement et le coaching d'entreprises.

Les enjeux de la Chambre régionale des entreprises de l'ESS

Jouer un rôle d'assembleur, développer et accompagner les initiatives économiques, accompagner les acteurs de l'ESS dans leurs projets de professionnalisation, assurer la promotion de l'ESS, observer l'évolution du secteur, publier des listes d'entreprises tels sont les différents champs d'actions de la Chambre régionale des entreprises de l'économie sociale et solidaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La convention d'agrément triennale et tripartite, signée le 9 octobre 2015 en préfecture de région à Marseille avec l'Etat et la Région, reconnaît l'utilité publique de la Chambre régionale et lui permet d'assurer les missions, telles que relevant de la loi du 31 juillet 2014.

La signature de cette convention, au-delà de la promotion, du développement et de la représentation de l'ESS, permet à la Chambre régionale de contribuer à l'élaboration d'une stratégie régionale, de participer aux conférences régionales de l'ESS, de suivre l'accès au financement des entreprises de l'ESS, en lien avec le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire, la Chambre française de l'ESS et la Banque publique d'investissement.

« La Chambre régionale doit être le reflet de ce qui se fait de mieux dans l'économie sociale et solidaire. Nous souhaitons renforcer les services proposés, notamment en ce qui concerne ses missions d'utilité publique, et devenir véritablement un générateur de solutions. Nous allons concentrer nos actions autour de quatre priorités qui sont : le mécénat, l'innovation sociale, la coopération économique et les pratiques d'achats responsables », précise le président Denis Philippe.

Dernièrement, deux pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) ont été retenus au niveau national dans les projets innovants. « Bou'Sol » est un pôle qui permettra de réfléchir à la perspective de création d'un réseau national de boulangeries solidaires, et pourquoi pas d'une franchise, avec l'élaboration d'une vraie stratégie de marque. « Matières et couleurs du Luberon » va permettre la structuration d'une filière économique autour des ressources identitaires du Luberon pour faire naître de nouvelles activités porteuses d'emplois.

Le salon professionnel « So-Eko » se positionne idéalement sur les pratiques responsables. Sa première édition, au cœur du Mois de l'ESS 2014, réunissait, les secteurs public et privé autour du développement des achats socialement responsables. Une occasion de les mettre en relation afin de favoriser des partenariats responsables. La 2^e édition aura lieu à l'automne 2016 dans les Bouches-du-Rhône, avec une ambition plus grande : la structuration d'un véritable schéma régional de l'achat responsable, public et privé, en région.

L'économie sociale et solidaire

La force de l'économie sociale et solidaire est d'être ancrée dans les territoires, sans possibilité de délocalisation. Cette proximité est un atout de développement, un lien indispensable qui développe de l'emploi et de la croissance.

L'ESS est créatrice de richesse et génératrice d'emplois avec près de 2 500 emplois supplémentaires en 2013, au niveau régional, soit un taux net de 1,5 %. Sa valeur ajoutée se monte à 8,5 milliards d'euros. Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 7^e région de France en volume d'emplois avec 163 000 salariés, soit un emploi sur dix. Elle regroupe 16 600 établissements.

L'ESS, historiquement à l'origine de nombreuses réponses innovantes, est une nouvelle façon de répondre aux enjeux actuels, car c'est un véritable levier de croissance et d'emplois dans le développement de notre région. Une fois encore, le Mois de l'ESS permettra de valoriser concrètement sa performance économique.

Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire ?

Le concept d'économie sociale et solidaire désigne un ensemble d'entreprises organisées sous formes de coopératives, mutuelles, associations, fondations ou entreprises commerciales d'utilité sociale, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs, l'adhésion est libre. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. Il peut y avoir une mixité des ressources.

Elles bénéficient d'un cadre juridique renforcé par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

L'économie sociale et solidaire en chiffres

- 2 Français sur 3 bénéficient d'une mutuelle
- 1 Français sur 3 est sociétaire d'une banque coopérative
- 1 Français sur 3 est sociétaire d'une mutuelle d'assurance
- 1 français sur 2 adhère au moins à une association

Une économie qui redistribue

4,2 milliards € de salaires bruts distribués en Paca

Rémunérations ESS supérieures à celles de l'économie privée dans les secteurs du commerce, de la santé, de l'éducation, de l'hébergement et de la restauration

Une économie qui emploie

Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 7^e région de France en volume d'emplois avec 163 000 salariés, soit 1 emploi sur 10 et 13,5 % des emplois privés. Les $\frac{3}{4}$ sont en CDI.

- 60 000 emplois dans l'action sociale
- 20 000 emplois dans l'enseignement
- 17 000 emplois dans les activités financières et d'assurances

16 600 employeurs :

- 14 300 associations
- 1 600 coopératives
- 600 mutuelles
- 60 fondations

Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 5^e région de France en volume d'établissements employeurs.

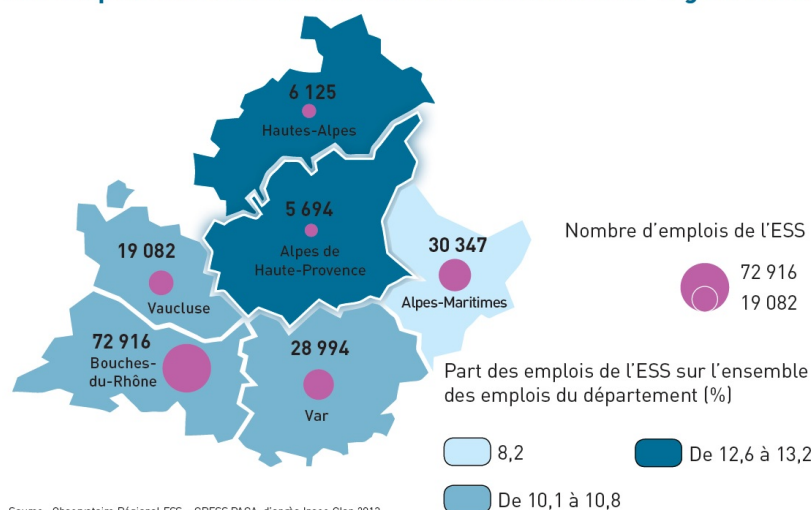
L'ESS est un employeur de taille, les moyennes et grandes entreprises sont très implantées, elles emploient la moitié des salariés de l'ESS

94 % des métiers existent dans l'ESS

Les plus forts taux d'emplois

- Sport et loisirs : 60,4 %
- Action sociale : 58,4 %
- Activités financières et d'assurances : 34,4 %

Les emplois de l'économie sociale et solidaire en région PACA



Une économie qui recrute

49 000 départs à la retraite d'ici 2027 dont 10 000 cadres.

Une économie qui a de l'avenir

80 % des Français attendent des entreprises qu'elles aient aussi une mission sociale

Une économie qui se professionnalise

71 % du budget des entreprises de l'ESS provient de la vente de produits et services en 2014.



Chambre régionale des entreprises de l'ESS Provence-Alpes-Côte d'Azur
Technopôle de Château Gombert Bât D1 Espace Nobel – 11 rue Frédéric Joliot Curie
13013 Marseille – Tél. 04 91 54 96 75 – administration@cresspaca.org